



**LIVRET
D'ACCUEIL
FORMATIONS
SNP**

REGLEMENT INTERIEUR ET MODALITES

Horaires et Accès: Les horaires de stage sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires à l'occasion de l'envoi d'un email de confirmation, indiquant les liens d'accès et mot de passe à la plateforme de visioconférence Zoom.

L'organisme de formation se réserve, dans les limites imposées par les dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Il en informera alors les stagiaires suffisamment à l'avance. Les stagiaires sont tenus de se conformer aux horaires de formation communiqués par l'organisme de formation. En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir à minima par mail l'organisme et justifier leur absence. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles ou motivées



REGLEMENT INTERIEUR ET MODALITES

Il sera réalisé au début de chaque formation un test des acquis des stagiaires, puis par le biais de questionnaires en fin de formation, nous analysons vos retours et mettons tout en oeuvre pour adapter au mieux le contenu de nos formations et notre pédagogie

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir-vivre, de savoir-être en collectivité et le bon déroulement des formations.

Tout propos inapproprié tenu par le stagiaire sur quelconque support de la formation est passible d'exclusion définitive de la formation.



REGLEMENT INTERIEUR ET MODALITES

Modalités de règlement : L'inscription est considérée comme définitive à réception du bulletin d'inscription individuel ou de la Convention signée par l'employeur. Les frais de formation sont à régler dans les 30 jours suivant l'établissement de la facture. La réduction Adhérent SNP ne s'applique pas au cadre de la Formation continue.

Inexécution de la formation : En cas d'inexécution partielle ou totale de formation du fait du SNP, les frais de formations seront remboursés. L'inexécution du fait du stagiaire permet un remboursement à hauteur de 100% si l'annulation est faite 15 jours avant la date prévue de la formation. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra être fait (sauf motif réel et motivé)

Différends éventuels : Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le TGI de Paris 13 sera seul compétent pour régler le litige.



ACCESSIBILITÉ AUX SITUATIONS DE HANDICAP

Pour faire face aux demandes spécifiques des personnes présentant un handicap dans les formations qu'il dispense, le Snp s'appuie sur le centre de ressources de l'Agefiph en Ile-de France, qui a pour objectif de centraliser, en un espace unique, l'information relative à la compensation du handicap en formation

Afin que soit mieux pris en compte le handicap en formation
<https://www.crn-handicap.fr/>
et particulièrement sur le Dossier Les adaptations des supports pédagogiques et les fiches qu'il comporte.

La référente handicap est chargée de diffuser les manières de prendre en compte les situations de handicap auprès des formatrices et formateurs.



TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Si vous rencontrez des difficultés relatives à votre inscription ou à votre participation à la formation
ou si vous avez des réclamations à formuler, merci de les adresser nominativement à l'intention de la responsable de la formation en spécifiant le titre et la date de la formation concernée et en joignant
toutes pièces utiles par mail à:
snp@psychologues.org

ou par courrier postal à Syndicat national des psychologues -responsable de la formation- 40 rue Pascal, porte G 75013 PARIS.

Les difficultés ou réclamations seront si possible traitées par notre siège social, relativement à leur ampleur. En cas de besoin elles seront transmises au formateur concerné et en cas de nécessité de décisions engageant la responsabilité du Snp au Bureau national qui statuera sur les suites à y apporter.



NOS INTERVENANTS

Jacques BORGY Psychologue clinicien en
Exercice libéral

Christine MANUEL,
Psychologue, ex membre de la CNCDP, a
exercé à la PJJ et en CMPP

Vous trouverez ci-dessous les Curriculum
Vitae de chacun





Inscrit au répertoire ADELI
Auprès de l'ARS Ile de France sous le N° 929341014

Publications

- ✓ *Une violence indésirable* in Psychologues & Psychologies N° 256 – juin 2018
- ✓ Financements des soins psychiatriques | *Contention et isolement ou contenance et rencontre* in Psychologues & Psychologies N° 254 – février 2018
- ✓ *Groupes thérapeutiques à médiation corporelle* | *Le psychodrame psychanalytique en groupe* | *Un groupe vidéo en CATTP* in Psychologues & Psychologies N° 234 – juin 2014
- ✓ *Pourquoi un Haut conseil des psychologues est indispensable* in Le Journal des psychologues 2016/5 (n° 337)
- ✓ *Comment articuler notre pratique de psychologue avec les systèmes hiérarchiques qui nous régissent ?* in Le Journal des psychologues 2016/9 (n° 341)
- ✓ La vie affective de la personne âgée in Canal-Psy N° 67 - Accompagner le vieillissement
- ✓ *La personne autiste ou psychotique déficitaire adulte, « un soin à nouveau ! »* in L'autisme et la psychose à travers les âges de la vie (ERES, 2000)

Formateur pour le syndicat national des psychologues (Snp)

- Deux journées de formation annuelles :
- ✓ Le psychologue, la loi et la déontologie
 - ✓ Psychologues et spécificité de l'exercice libéral

**Ex-Secrétaire général,
Secrétaire de la commission déontologie,
Membre des commissions exercice libéral
et formation-université du Syndicat
national des psychologues
Rédacteur en chef de la revue
Psychologues & Psychologies**

- À ces titres :
- ✓ Ex-Référent-rapporteur au Comité de pilotage de la psychiatrie
 - ✓ Ex-Membre du Comité de suivi santé mentale et psychiatrie de la Haute autorité de santé
 - ✓ Représentant du Snp à Cerédépsy (Construire ensemble la réglementation de la déontologie des psychologues)

JACQUES BORGY

PSYCHOLOGUE CLINICIEN – PSYCHOTHERAPEUTE – PSYCHODRAMATISTE

Exercice professionnel

EXERCICE LIBERAL

A LEVALLOIS (92) | DEPUIS JANVIER 2020

A BRIGNAIS (69) | D'OCTOBRE 2004 A JUILLET 2022

- Adultes, adolescents, enfants, couples ou familles.

CENTRE PSYCHOTHERAPIQUE DE L'AIN | MARS 1998 A SEPTEMBRE 2017

- CMP, CATTP, Hôpital de jour en secteur de psychiatrie adulte à Trévoux et Montluel (Ain)

CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE SAINT JEAN DE DIEU LYON | 1995 A 1998

- Hôpital de jour du Département de soins aux psychotiques déficitaires graves

HOSPICES CIVILS DE LYON | 1994 A 1997

- Centre de gériatrie de Cuire

Formations

PSYCHOLOGIE : LICENCE, MAITRISE, DESS | 1988-1994 | UNIVERSITE LUMIERE LYON2

- Psychopathologie et psychologie clinique

PSYCHODRAME PSYCHANALYTIQUE | 1997-2002 | IFPPG, PARIS

- Formation longue au psychodrame psychanalytique, Institut de formation à la pratique du psychodrame en groupe

THERAPIE FAMILIALE PSYCHANALYTIQUE | 1996-1997 | ADSPF, LYON

- Formation en intra (CHS Saint Jean-de-Dieu Lyon) Association pour le développement du soin psychanalytique familial

Autre formation & autre expérience professionnelle

DIPLOME D'ETAT D'EDUCATEUR SPECIALISE | 1983 | RECHERCHES ET PROMOTION, LYON

Educateur spécialisé

- MECS Le Rucher Dardilly (Rhône) | 1988 à 1998
- MECS de Saint Martin en haut (Rhône) | 1983 à 1988
- Foyer-CAT L'étang Carret Dommartin (Rhône) | 1976 à 1983



jacques@borgy-psychologue.info



101 rue Aristide Briand 92300
Levallois-Perret



+33 (0)6 82 16 44 71



<https://borgy-psychologue.info>

Madame Christine MANUEL
Psychologue retraitée

48 rue du Fort
94400 VITRY

Tel : 01 46 81 19 47 - 06 14 90 39 43

CURRICULUM VITAE :

Renseignements personnels:

Née BREVAN le 14 Mai 1947 à Paris, de deux parents nés à l'étranger.

Scolarité primaire et une partie du secondaire passés à l'étranger (Liban, puis Maroc).

Veuve, des enfants, des petits enfants.

Diplômes:

Licence de Philosophie. Bordeaux, Septembre 68.

Maîtrise de Psychologie. Lyon 2, Septembre 73.

Diplôme de Psychologie Pratique, Option Psychopédagogie Médico-sociale, Institut de Psychologie, Sociologie et Pédagogie de Lyon, Avril 75.

Certificat de Psychologie Médicale. UER Biologie Humaine. Lyon 3, Juin 75.

Expérience professionnelle :

1973-74 Enseignement de la philosophie en terminale (remplacements).

1975-76 Psychothérapeute enfants et adolescents en CMPP

1976-83 Vacations de Recherche à l'Institut National de la Recherche Médicale

1977-78 Enquête sur les connaissances et représentations des chefs des établissements où s'est déroulée l'enquête INSERM sur les Jeunes et les Drogues, Conception du questionnaire, entretiens, exploitation des résultats, rédaction du rapport pour le Ministère rendu en 1978

1978-83 Suivi d'une cohorte d'enfants nés par Insémination Artificielle avec Donneur au CECOS de Lyon. .Conception et réalisation de l'enquête, rédaction des publications/

1982 -2015: Psychologue titulaire à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice), dans différents services (Foyers, services de Placement Familial, Services de Milieu Ouvert, Centre Educatif Fermé) ;rapports aux magistrats, évaluations cliniques, préconisations

d'orientation, soutien au travail éducatif et institutionnel, entretiens thérapeutiques familiaux et individuels

1983- 1990 Psychologue bénévole à "La maison de Toutes les Couleurs", Accueils et suivis thérapeutiques trans-culturels, médiations et formations, publications.

Expérience syndicale

Depuis 1983 membre du Syndicat National des Psychologues.

De 1983 jusqu'en 2015 mandats de représentation syndicale des psychologues dans l'administration de la PJJ. Accompagnement syndical des conflits et demandes, nombreuses contributions écrites sur les projets de décrets et de circulaires portant sur les questions d'organisation du travail des psychologues, la prise en charge de la radicalisation, les prises en charge en hébergement, en centre de Jour et en Centre Educatif Fermé. Animation de Groupes d'Appui Régionaux des psychologues de la PJJ travaillant en CEF puis dans tous types d'hébergements.

Actuellement membre de la Commission Nationale de Déontologie des Psychologues, membre du Bureau National du SNP, secrétaire régionale du SNP IDF, rédactrice en chef de la revue « Psychologues et Psychologies ».

Depuis 2015 membre de l'UTR Val de Marne CFDT retraités. Membre du bureau de l'UTR, du bureau Régional des Retraités d>IDF, mandatée au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (formation des Personnes Agées) du Val de Marne, secrétaire du bureau de la formation PA, mandatée par la CDCA à la conférence des financeurs, à la commission de recrutement des mandataires judiciaires, à la commission d'appel à projets du département. Membre de la CORERPA d'IDF.. Personne Qualifiée pour le Département du Val de Marne sur les réclamations des Personnes Agées.

Depuis 2021 Membre de la Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie de l'ARS IDF au titre des Personnes Agées du CDCA du Val de Marne, membre de la Commission Régionale Des Usagers et de la Commission du Médico-Social.

PUBLICATIONS

MANUEL C., CHEVRET M., CZYBA J.C. Handling of secrecy by AID couples. p. 419-29 in "Human Artificial Insemination and Semen Preservation, DAVID G. PRICE W.S. Editors, New-York, Plenum Press, 1980.

MANUEL C., CZYBA J.C. Follow-up study on children born through IAD. p.467-73 in "Human Artificial Insemination and Semen Preservation, DAVID G. PRICE W.S. Editors, New-York, Plenum Press, 1980.

CZYBA J.C., MANUEL C. Artificial Insemination with donor sperm: the french experience. Sci. World, 1981, 4: 21-24

MANUEL C., CZYBA J.C. Insémination avec sperme de donneur ou adoption? Contr. Fert. Sex.; 1981, 9: 265-67.

MANUEL C., La "ressemblance" de l'enfant né par insémination artificielle avec donneur à son père stérile. Psychanalyse à l'Université, 1982, 7: 631-43

MANUEL C., CHOQUET M, FACY F., CZYBA J.C. Devenir père par Insémination Artificielle avec donneur (IAD). Med. et Hyg., 1982, 40: 1710-20.

MANUEL et CZYBA ed. Aspects Psychologiques de l'Insémination Artificielle . SIMEP, Lyon, 1983.

MANUEL C., Couples parents après traitement de stérilité et couples parents par insémination artificielle avec donneur (IAD): la relation précoce à l'enfant. p 93-105 in "Les Enfants des couples stériles" PASINI et coll. ed, ESF, 1985.

MANUEL C., CHOQUET M., FACY F., CZYBA J.C. L'impact psychologique de l'IAD sur l'enfant. p.43-64 in "Les nouvelles Parentalités: un enfant à tout prix." GILLOT DE VRIES F. edit., 1988, Presses Universitaires de Bruxelles.

MANUEL C., FACY F., CHOQUET M., GRANDJEAN H., CZYBA J.C. Les risques psychologiques de la conception par Insémination artificielle avec donneur (IAD) pour l'enfant, Rev. NeuroPsy. Enf. Adol., 1990, 38, 642-58.

MANUEL C. "Les risques du secret" p. 67-76, in "Enfance Menacée", RAIMBAUT et coll. ed., INSERM, 1990.

MANUEL C. "Souffrance sociale et souffrance psychique, Prévenir ou guérir : en commençant par l'école?" Psychologues et Psychologies, 149/150, 7-11, 2000.

+ nombreuses publications dans la revue du syndicat Psychologues et Psychologies